Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 035-213500655-20261104-D71_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2026

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

CANTON DE LE RHEU

COMMUNE DE LA CHAPELLE-THOUARAULT

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Par suite d'une convocation en date du 23 octobre 2026 affichée le même jour, les membres composant le Conseil municipal de la Chapelle Thouarault se sont réunis le 4 novembre 2026 à 19h30 sous la présidence de Mme Régine ARMAND, Maire
Etaient présents: ARMAND Régine, BELLANDE Stéphanie, BESSON Etienne (pouvoir de D. Lebois), BRODARD Frédéric, CADE Jean-Luc, de COURTIVRON Hugues, HYBOIS Lucas, LABBE Jean-Pierre, PAUGAM BERGOT Françoise, TANNEAU Claire, TARDIF Sandrine, TREHIN Myriem, TRINQUART Jean-Marie, VAUDOUR Isabelle (pouvoir de F. Valembois), VOLUER Mélanie lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales.
Etai(en)t excusé(s) : BLANC Nathalie, GARIN Julien, LEBOIS Daniel (pouvoir à E. Besson), VALEMBOIS Fanny (pouvoir à I. Vaudour),
Secrétaire : HYBOIS Lucas

N°71/ 2026

Rennes-Métropole : Rapport 2025 sur le prix et la qualité du service public « Déchets »

Madame ARMAND, Maire, présente une version synthétique du Rapport 2025 sur le prix et la qualité du service public « Déchets », articulée autour de :
- La trajectoire de réduction des déchets d'ici 2030 (objectifs et réalisations, valorisation)
- Les données comptables et le coût de revient « tous déchets » en €/hbt.

Trajectoire 2030 de réduction des déchets :
La trajectoire a deux objectifs :
✓ Réduire la production de déchets de 57Kg/ habitant entre 2019 et 2030 (soit 5.2Kg/habitant/an en moins). Il s'agit de passer de 469 kg par habitant en 2019 à 412 kg/ habitant en 2030.
✓ Passer de 44% de recyclage et réemploi des déchets en 2019 à 60% de recyclage et réemploi en 2030.

A ce stade, la production de déchets par habitant est effectivement en phase descendante (427kg/habitant en 2025).
Par contre, le taux effectif de recyclage et de réemploi stagne par rapport à 2019 (43.7% en 2025).
204 469 tonnes de déchets des ménages et déchets assimilés ont été collectés en 2025.

Coût de revient « tous déchets » :
✓ Les dépenses de fonctionnement du service se sont élevées à 67.3 millions d'€ en 2025 :
- Collecte des ordures ménagères et collecte sélective : 34.7%
- Incinération et stockage : 23.8%
- Tri : 12.4%
- Déchetteries : 15.3%
- Personnel : 6.3%
- Prévention-communication : 5.4%.
- Autres : 2.1%

✓ Le coût de revient « tous déchets » en €/habitant est en baisse : il est passé de 119.30€ en 2023 à 115.43€ / habitant en 2025.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité
✓ Prend acte de la présentation du RPQS « Déchets » 2025 de Rennes-Métropole

La Maire
Régine ARMAND

Le Secrétaire
Lucas HYBOIS

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal
Fait à La Chapelle Thouarault